

---

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 16 AVRIL 2020 EN VISIOCONFERENCE

---

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Marc CRUBELLIER, Ludivine CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Simon DUFOUR, Bernard DALMON, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Robert GIL, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Christian RICOME, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Julien VILLE.

Invités : Henri BERGERET, Chantal PLANQUES, Michel OLIVET, Dominique TRAIN.

Assistent : Fanny BABOU, Alexis BUSOLIN, Thibault HETZEL, Lionel BARNADES, Thierry JAMET, Philippe SCHWEITZER.

Excusé : Mickaël KARGBO.

*Début de la réunion : 19 :13*

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 21 décembre 2019.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 9 avril 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

Dans le contexte lié à la pandémie de Covid-19, sur le modèle de ce qui a été fait lors de la réunion de Bureau du 9 avril 2020, chaque élu, depuis son domicile, est amené à s'exprimer successivement afin de donner des nouvelles, en termes de santé, de leurs proches, des clubs et d'eux-mêmes. A l'issue de ce « tour de table », les principales interrogations concernent la reprise des activités notamment la reprise des entraînements.

Le Bureau de la Fédération Française de Natation, réuni le 15 avril 2020, a entériné la suspension de toutes les activités de la natation au sein des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales jusqu'au 15 juillet 2020. Cette disposition est valable pour toutes les disciplines et pour les différentes organisations compétitives comme promotionnelles. Les conséquences sont, entre



autres, l'annulation de tous les Championnats de France prévus cet été en Natation Course et en Plongeon ; l'annulation de tous les évènements de Natation Artistique ; la non-délivrance de titres de Champion de France en Waterpolo ; le quitus donné au Bureau fédéral pour prendre la bonne décision, en accord avec les présidents de ligues concernées, au sujet de la Coupe de France et du Critérium de Natation Estivale ; l'annulation d'un grand nombre, à ce jour, d'étapes de l'EDF Aqua Challenge et des manifestations de Beach Polo. Il est évident que le maintien de rares manifestations estivales dépendra des consignes préfectorales et du positionnement des collectivités territoriales.

A l'échelle régionale, il convient de retenir les informations suivantes :

- le Comité Directeur approuve à l'unanimité le remboursement aux clubs des engagements perçus pour les Championnats Régionaux Hiver – Jeunes 3/Juniors/Séniors 50 m à Montpellier, du 13 au 15 mars 2020 et de ne pas réclamer, aux clubs qui n'y ont pas procédé, le paiement desdits engagements. En effet, cette compétition ne s'est tenue que sur la première réunion sportive *i.e* le 13 mars 2020 au matin en raison de l'épidémie de Covid-19.
- concernant l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation :
  - à ce jour 142 stagiaires sont en formation à distance dont 71 en formations fédérales, 67 en formations professionnelles et 4 en formations continues ; 22 stagiaires sont préinscrits pour l'année 2020-2021.
  - toutes les formations à distance sont maintenues avec une augmentation du temps de suivi des stagiaires ; les contacts réguliers avec les partenaires sont maintenus.
  - des solutions palliatives sont mises en place pour l'aménagement des certifications.
  - la continuité de la gestion administrative est assurée ; le site internet est en cours d'actualisation.
  - des habilitations sont en cours pour le développement de l'offre de formations.
  - le suivi des formations Aisance Aquatique et Savoir Nager Sécuritaire est assuré.
  - un accompagnement visant à aider les clubs souhaitant émettre une demande de financement dans le cadre du Projet Sportif Fédéral est envisagé.
  - les ressources humaines sont donc sollicitées en télétravail avec adaptation des missions de chacun sans recours au dispositif de chômage partiel.
- d'un point de vue sportif :
  - une réflexion est engagée pour mettre en place un programme régional d'Eau Libre, une sorte de Coupe Régionale d'Eau Libre Occitanie.



- les grilles de qualification de Natation Course vont être révisées en faisant appel à l'Équipe Technique Régionale ; un stage de reprise est, à ce jour, envisagé à la fin du mois d'août 2020 sur des modalités proches de celles de l'action initialement prévue au mois de mai 2020.
- pour le Centre National Accession Haut Niveau de Natation Artistique, l'activité à distance est orientée selon deux axes principaux :
  - maintenir les compétences et approfondir celles qui peuvent l'être (sans le milieu aquatique) avec un programmes de PPG 6 jours par semaine, exercices de souplesse tous les jours, pilates 2 fois par semaine (réalisables en individuel, mais également par groupe en visio).
  - développer de nouvelles compétences et élargir les horizons pour améliorer la culture et la connaissance de la discipline : initiation à l'imagerie mentale, partage d'expérience avec sportives de haut niveau, séance avec des intervenants sur apnée et respiration, visualisation mentale... (encadrement en relation permanente avec les nageuses avec contact individuel une fois par semaine environ).
- le recrutement au sein des Centres d'Accession Formation Natation Course de Font-Romeu et Toulouse et du Centre National Accession Haut Niveau de Natation Artistique de Colomiers va être lancé prochainement par la ligue.
- concernant les demandes de financement :
  - à ce jour, aucune information émanant de l'Agence Nationale des Sports, des Directions Régionales et Départementales n'est disponible au sujet du plan J'Apprends A Nager, des équipements et de l'emploi.
  - une demande de report de la date limite de dépôt des dossiers de demande de financement sous le sceau du dispositif du Projet Sportif Fédéral a été formulée ; à ce sujet, la ligue souhaite sensibiliser les clubs et fédérer le plus grand nombre d'entre eux dans la démarche de demande de ce type de financement.

En termes de questions diverses, il est présenté l'état d'avancement de la réflexion au sujet de la réforme à venir des officiels de Natation Course ; évoqué le dispositif de la prochaine version de la labellisation des clubs ; abordé les dispositions envisagées pour les classements de Waterpolo de la saison actuelle.

En conclusion de cette réunion, en termes de reprise, il est préconisé à ce jour d'anticiper un début de saison intervenant plus précocement dans l'année, idéalement à la fin du mois d'août.



Sur le même modèle, la prochaine réunion est prévue dans deux semaines.

*Fin de la réunion : 21 :12*

**Bernard DALMON**  
**Président**

**Julien VILLE**  
**Secrétaire Général**